



autorisation parentale

saison 2016–2017 - valable du 1/9/2016 au 31/8/2017

je soussigné(e) NOM* Prénom

(à cocher) nageur majeur référent légal

du nageur mineur : NOM* Prénom

date de naissance n° de sécurité sociale

*écrive les noms en majuscules

(à cocher) **déclare** avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section natation et m'engage à le respecter

(à cocher) **déclare** avoir pris connaissance des conditions de souscription aux garanties de base « accident corporel » attachées à la licence FFN et de sa complémentaire « Sportmut Natation ».

(à cocher) **autorise** le club des Girondins de Bordeaux Omnisports et sa section natation, à me (majeur) transporter ou transporter mon enfant (mineur) pour les activités du club :
avec les véhicules du club des Girondins de Bordeaux Omnisports
avec le véhicule d'un tiers, licencié à la FFN, ou assuré pour le transport des personnes.

(à cocher) **autorise** le médecin présent, en cas d'urgence, à tout examen ou toute intervention médicale, chirurgicale ou de l'anesthésie nécessité par l'état de santé de mon enfant mineur

Dans tous les cas, les parents sont prévenus par téléphone prioritairement. Cette attestation est destinée à accélérer l'intervention médicale (après autorisation téléphonique).

personne à joindre en cas d'urgence : tel :

contre-indications à signaler

rappel : en cas d'urgence médicale une autorisation écrite des parents est obligatoire.

« bon pour accord » dater et signer :

droit à l'image

(à cocher) **autorise** le club des Girondins de Bordeaux Omnisports et sa section Natation à photographier et à filmer les entraînements, les compétitions et activités du Club
les photos et les vidéos doivent être utilisées exclusivement dans le cadre du Club

je m'engage, par ce document à ne pas exercer de recours ultérieur conformément à la loi du libre accès aux images me concernant et concernant mon enfant est garanti.

je peux à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de ces images si je le juge utile, par lettre recommandée adressée à

Jean-Jacques Salanave président du club des Girondins de Bordeaux natation

« bon pour accord » dater et signer :